Hôtel du Félin d'or

Contrat de réservation

Nom et Prénom du propriétaire :

Nom du félin 1 : Nom du félin 2 : Nom du félin 3 :

Numéro d'identification du félin 1 :

Numéro d'identification du félin 2 :

Numéro d'identification du félin 3 :

Choisissez votre chambre !

Chambre Confort	**Chambre Grand luxe**
☐ Pour 1 chat : 19 € / Jour ☐ Pour 2 chats : 32 € / Jour	☐ Pour 1 chat : 25 € / Jour ☐ Pour 2 chats : 44 € / Jour ☐ Pour 3 chats : 67 € / Jour

☐ Pirate ⭐	☐ Western ⭐	☐ Scandinave
☐ Video games	☐ Colibri	☐ Jungle
☐ Elégante	☐ Jardin	☐ Tropicale ⭐
☐ Sakura (dès 2027)	☐ Norvégienne (dès 2027)	☐ Amazonia (dès 2027)
☐ Royale (dès 2027)	☐ Nature (dès 2027)	☐ Créole (dès 2027)
☐ Forêt (dès 2027)	☐ Safari ⭐ (dès 2027)	

⭐ : chambre Grand luxe

E-mail : hoteldufelindor@gmail.com
Tél. : 06 74 01 13 00

Adresse : 2 Ruelle Aca, 59570, Taisnières-sur-Hon
N° Siret : 800 897 944 000 24

Date et Heure d’arrivée :

Date et Heure de départ :

Nombre de jours		Prix de la chambre		Total du séjour
	X		=	
		€		€

Les réservations des chambres ne seront effectives qu’après réception de votre règlement d'Arrhes à hauteur de 50% du prix total du séjour, au plus tard 5 jours après la réservation. Ce versement vous garantit la réservation de la chambre pour vos dates de séjour. Le solde restant sera à régler le jour de l'arrivée du chat à l'Hôtel. Les règlements pourront s'effectuer en espèces, chèque ou virement bancaire. En cas d'annulation de réservation, les arrhes ne pourront être restitués, sauf en cas de décès du chat sur attestation vétérinaire.

Pour un accueil plus confortable de votre chat, les entrées et sorties ne se feront que sur rendez-vous du lundi au samedi de 10H à 12H et de 17H à 19H. L'Hôtel est fermé aux propriétaires des pensionnaires le dimanche ainsi que les jours fériés. Une plage horaire de 15 minutes est prévue pour chaque propriétaire lors de l'installation du félin.

Le propriétaire du chat s'engage à respecter les dates et horaires de séjour annoncés. La journée d'arrivée et la journée de départ sont facturées quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ. Si toutefois aucune chambre ne serait disponible pour cette prolongation, le chat devra être récupéré à la date initialement prévue.

Le chat devra être repris par son propriétaire (celui inscrit sur la fiche de renseignements). Si une autre personne doit venir récupérer le chat à la fin du séjour, celle-ci devra être nommée sur cette même fiche. Aucun chat ne quittera l'Hôtel sans ces informations préalablement renseignées, et ce, uniquement sur présentation d'une pièce d'identité.

Tout animal non repris 8 jours après la date de départ initialement prévue, et sans manifestation du propriétaire sera considéré comme abandonné. Le placement dans un refuge de la SPA pourra avoir lieu, et ce, sans recours possible du propriétaire. L'Hôtel sera dans l'obligation de prendre les dispositions nécessaires relatives aux abandons d'animaux (Art. 521-1 du Code pénal).

En cas de départ anticipé du chat, la totalité du séjour réservé sera due, il n'y aura aucun remboursement ou avoir pour une chambre réservée, et donc bloquée à tout autre réservation.

Le propriétaire doit être assuré en responsabilité civile pour son animal, et reste responsable de tout dommage éventuel causé par son chat lors de son séjour à l'Hôtel.

Afin de faciliter son acclimatation, nous vous conseillons d'apporter des objets lui appartenant (jouets, couvertures, coussins, etc.). Ceux-ci permettront de lui donner des repères dans sa chambre durant son séjour.



E-mail : hoteldufelindor@gmail.com
Tél. : 06 74 01 13 00

Adresse : 2 Ruelle Aca, 59570, Taisnières-sur-Hon
N° Siret : 800 897 944 000 24

Fait à :	Le :
Signature du propriétaire :	Signature de l’Hôtel :